

Négociation du préavis de grève à Vaise : Pas de cadeau de Noël, mais des avancées

Aujourd'hui, mardi 24 décembre de 15h à 16h30, s'est tenue une réunion de négociation du préavis déposé par la CGT et FO pour le 7 janvier prochain pour les personnels techniques du site de FTR.

Cette réunion s'est déroulée en audioconférence.

Etaient présents pour la direction : Marie-Aude Cellier (DRH de la direction de l'information), Antoine Armand (rédacteur en Chef de FTR).

Etaient présents pour la CGT : Sophie Tallois (déléguée syndicale du siège), Rafaèle Bourgier (déléguée syndicale centrale).

Etaient présents pour FO : Alexandre Favel (délégué syndical du siège), Océan Grenier (délégué syndical central).

Sur le premier point du préavis, portant sur le maintien de l'organisation actuelle du temps de travail tant qu'une expérimentation n'aura pas permis de mesurer les besoins d'évolution ou les ajustements nécessaires : la direction ne souhaite pas revenir sur sa position car elle considère que cette organisation n'est pas liée à ce qui pourrait être traité dans une expérimentation sur l'évolution des métiers. Elle accepte toutefois de regarder les plannings des monteuses pour voir si des modifications seraient possibles afin de permettre à 1 ou 2 monteuses supplémentaires de travailler en 35h sur 4 jours.

Dans le même temps, sur le deuxième point concernant la compensation des contraintes supplémentaires imposées aux salariés, la direction accepte d'étudier une compensation de la perte de salaire liée aux heures majorées de week-end et de jours fériés.

Elle accepte également d'étudier la possibilité d'une revalorisation de la rémunération liée à l'exercice des compétences complémentaires.

Elle le ferait dans le cadre de vacations numériques pour les monteuses, et dans une fiche de poste élargie qui comprendrait l'ensemble des compétences complémentaires effectuées aujourd'hui, pour les techniciens vidéo.

La CGT et FO ont demandé une forfaitisation des compétences complémentaires pour les techniciens également.

La CGT et FO ont demandé à avoir des propositions concrètes, aussi bien sur les évolutions de planning possibles que sur les évolutions de rémunération qui pourraient être envisagées dans ce cadre-là.

Il a donc été convenu une nouvelle réunion le mercredi 26 décembre à 17h30 où la direction doit nous apporter des éléments afin d'avancer dans cette discussion.

En attendant cette réunion, merci à vous tous de faire parvenir à rafaele.bourgier@francetv.fr vos remarques, propositions ou interrogations sur ce qui a été négocié ce jour afin de poursuivre les débats avec tous les éléments qui permettront, ou non, de lever le préavis de grève.

Paris, le 24 décembre 2018